



Programme de mobilité Mourou/Strickland 2026

Guide à l'attention des chercheur·se·s

(also available in English)

1) Présentation du programme

Créé par l'Ambassade de France au Canada en 2018, le programme Mourou/Strickland est un programme de mobilité bidirectionnel qui a pour objectif de contribuer à la mise en place de collaborations pérennes entre chercheur·se·s canadien·ne·s et français·e·s. Il est destiné aux chercheur·se·s qui souhaitent effectuer un séjour d'au moins 5 jours auprès de leur(s) homologue(s), soit en France soit au Canada, dans le cadre d'un projet de recherche commun.

Ce programme est ouvert à tous les domaines de recherche. Il concerne le Canada **hors Québec**, le Québec disposant par ailleurs de programmes spécifiques avec la France.

Les séjours de recherche peuvent notamment inclure, de manière non exhaustive : les rencontres/recherches sur des travaux conjoints, les rencontres pour un premier contact en vue d'une collaboration future, les travaux relatifs à des co-publications, la participation à des conférences ou séminaires franco-canadiens (pas internationaux), etc.

Sont offerts dans le cadre du programme :

- 1 vol aller-retour en classe économique entre le Canada et la France ou entre la France et le Canada
- Une contribution aux frais de séjour (5 indemnités journalières forfaitaires).

Pour l'appel à projets 2026, le programme est **ouvert à tous les champs de recherche et encourage l'interdisciplinarité**.

Les lauréat·e·s devront fournir à l'ambassade de France un résumé de la mission dans le mois suivant leur retour.

2) Éligibilité et processus de candidature

Critères d'éligibilité :

- Candidat·e français·e : Être rattaché·e à un institut, un laboratoire, une université ou un organisme de recherche public basé en France.
- Candidat·e canadien·ne : être rattaché·e à un établissement, une université ou un organisme de recherche canadien **hors Québec** (le Québec dispose déjà de programmes spécifiques avec la France).
- N'avoir jamais bénéficié d'une bourse au titre du programme de mobilité Mourou/Strickland ou du Fonds France-Canada pour la Recherche.



- Prévoir une durée de séjour minimal de **5**. Les voyages devront s'effectuer **en 2026**. Les lauréat·e·s allant en France ne peuvent rester plus de 28 jours.

* Une priorité sera accordée aux séjours prolongés (> 5 jours) et aux chercheur·se·s ayant obtenu un poste permanent depuis moins de 10 ans.

Candidature :

- Les chercheur·se·s intéressés doivent envoyer le formulaire de candidature, une lettre d'invitation de l'institution d'accueil ainsi qu'un court CV en **un seul document PDF (max. 5Mo)** à l'adresse suivante :

science.ottawa-amba@diplomatie.gouv.fr

- La taille du formulaire ne doit pas dépasser 4 pages. Il n'y a pas de critère concernant la police de caractère (svp veillez à ce que cela demeure lisible).
- Il n'est pas nécessaire de joindre de publications à la candidature.
- Un seul dossier par partenariat de recherche est autorisé (les chercheur·se·s doivent s'entendre pour ne déposer qu'un seul dossier, soit pour qu'un membre de l'équipe française voyage au Canada, soit pour qu'un·e partenaire canadien·ne voyage en France).
- Votre candidature sera considérée comme prise en compte lorsque vous recevrez un email de confirmation de la part de l'ambassade.

3) Calendrier de l'appel à candidatures 2026

- Date limite de réception des candidatures : **6 février 2026, 23h59 PST (Canada)**
- Communication des résultats et envoi des dossiers pour la mise en place de leur mission aux lauréat·e·s : début mars 2026.
- Déplacements des lauréat·e·s : avant le 31 décembre 2026. Les dossiers voyage complets devront être envoyés à l'Ambassade **au moins 2 mois** avant la date de départ.

IMPORTANT : L'ambassade ne prendra pas en charge les coûts relatifs aux procédures de visas des lauréats. L'ambassade ne pourra être tenue responsable des aléas de voyage (intempéries, retards de vols etc).



4) Questions fréquentes

- *Je suis un post-doctorant-e, suis-je éligible au programme ?*

Non. Seuls les chercheur-se-s ayant obtenu un poste permanent peuvent soumettre une candidature.

- *Je vis au Canada/en France mais j'ai la nationalité d'un pays tiers, puis-je déposer une candidature ?*

Oui, il n'y a pas de critère de nationalité. Le-a candidat-e doit toutefois être obligatoirement rattaché à un établissement / institut de recherche situé en France ou au Canada.

- *Les candidat-e-s vivant dans les départements et territoires d'Outre-Mer français sont-ils éligibles ?*

Oui.

- *Puis-je obtenir plus de 5 indemnités journalières en cas de séjour supérieur à 5 jours ?*

La durée du séjour de recherche est à la discrétion des chercheur-se-s. Toutefois, l'Ambassade ne fournira que 5 indemnités journalières maximum, et ce quelle que soit la durée du séjour.

- *Qu'est-ce qu'une indemnité journalière ?*

Une indemnité journalière (ou per diem) est un montant d'argent fixe mis à la disposition des chercheur-se-s pour les aider à soutenir leurs dépenses sur place (hébergement, déplacements internes dans le pays d'accueil, repas).

- *Puis-je acheter moi-même mes billets d'avion ?*

Non, l'achat des billets doit se faire impérativement par l'intermédiaire de l'Ambassade de France. Aucun remboursement de billet d'avion ne sera possible.

- *Je souhaite voyager avec ma famille, est-ce possible ?*

Non, le programme Mourou/Strickland ne prendra pas en charge le voyage de la famille accompagnante. La structure du programme ne permet pas d'effectuer une seule réservation qui inclurait les vols du chercheur lauréat et de sa famille accompagnante.

- *Puis-je connaître les critères d'évaluation ?*

Oui, les critères sont les suivants : qualité scientifique de l'applicant-e et de l'hôte d'accueil, le déroulé de la mission et les perspectives du projet. Une priorité sera également donnée aux jeunes chercheur-se-s (Doctorat obtenu après 2015) et aux séjours prolongés (> 5 jours).